

Procès-verbal de séance

Séance du 1 Juin 2026

L'an 2026 et le 1 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de PILARD Vincent, Maire

Présents : M. PILARD Vincent, Maire, Mmes : ARNAULT Brigitte, CORNET Marie-Noëlle, DAUBERT Tiphaine, DAVAILLON Isabelle, LIEGEOIS Florence, MOTTIER Corinne, PRUVOST Virginie, MM : ARNAUDON Tony, BOUMENDIL Claude, CORMERY Pierre, GIRARD Philippe, HERVIER Francis

Excusé(s) avant donné procuration : M. ROZÉ Maxime à Mme CORNET Marie-Noëlle

Invité(s) : Mme LOUAULT Emilie, M. PLAUDET Nicolas, M. MOREAU Éric, Mme DIDIER Angélique et M. GILET Jean-Marc

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 13

Date de la convocation : 22/05/2026

Date d'affichage : 22/05/2026

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-préfecture de Loches
le : 02/06/2026

et publication ou notification
du : 02/06/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. GIRARD Philippe

Monsieur le Maire et les élus accueillent et donnent la parole à Monsieur Éric MOREAU, Président de TERRÉCOLE et Madame Emilie LOUAULT, Directrice de développement de TERRÉCOLE, Angélique DIDIER, cheffe de projet pour TERRÉCOLE, et Jean-Marc GILET, coordinateur de l'Education nationale mis à disposition auprès du projet TERRÉCOLE pour une présentation de ce dernier à l'ensemble du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire et les élus accueillent et donnent la parole à Monsieur Nicolas PLAUDET, chargé de mission pour « Village d'avenir santé », pour une présentation générale à l'ensemble du Conseil Municipal.

Les invités quittent la salle à 21h15.

MODIFICATION APPORTEE AU COMPTE-RENDU DU 4 MAI 2026 :

"Subventions aux associations pour l'année 2026 - réf : 2026_040

- **DECIDE à l'unanimité** de reverser le montant de la subvention dédiée à l'association depuis la fusion des Comcoms, versée à la commune de Villeloin-Coulangé, par la Communauté de Commune Loches Sud Touraine intégrée dans les attributions de compensation, à l'association :

- Entente des Clubs de Football du Pays Montrésorais : 1646,77 € »

« Complément de compte-rendu :

- Lors de la séance du Conseil du 30 mars 2026, Madame Tiphaine DAUBERT a été nommée élue représentante titulaire, Monsieur Pierre CORMERY et Monsieur Tony ARNAUDON, élus suppléants au Conseil d'école.

Suite à une impossibilité de participer aux réunions dû aux horaires, Monsieur Pierre CORMERY devient l'élue titulaire et Madame Tiphaine DAUBERT et Monsieur Tony ARNAUDON, élus suppléants aux réunions du Conseil d'école. »

DELIBERATIONS :

Nomination des commissaires pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) - réf : 2026 043

À la suite du renouvellement général du Conseil Municipal lors des élections du 15 mars 2026, et à l'installation du nouveau en date du 20 mars 2026,

Vu la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques, et l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission et pour les communes dont la population est inférieure à 2000 habitants, de 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants.

Il appartient au Conseil Municipal de proposer 24 noms de contribuables de la commune au titre de l'article 1650 du code général des impôts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **PROPOSE** une liste constituée de 24 personnes à la Direction Départementale des Finances Publiques pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Avis du Conseil Municipal sur la vente de 4 logements conventionnés à l'APL par Val Touraine Habitat - réf : 2026 044

VU le courrier de Val Touraine Habitat en date du 15 avril 2026 informant la commune d'un projet de vente de 4 logements situés 3, 5 et 9 rue des Loges et 7 rue du Perron à Villeloin-Coulangé

VU le courrier de la Préfecture d'Indre-et-Loire en date du 30 avril 2026 sollicitant l'avis de la commune sur ce projet,

VU l'avis défavorable de Monsieur le Maire en date du 4 mai 2026

CONSIDERANT que Val Touraine Habitat projette la vente de ces logements dans le cadre de l'accession sociale à la propriété,

CONSIDERANT que la commune est appelée à émettre un avis sur cette opération,

CONSIDERANT le nombre élevé de locations saisonnières sur la commune

CONSIDERANT que la commune fait l'objet de nombreuses demande locatives

CONSIDERANT que la vente de ces logements devrait favoriser l'installation de familles sur la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **EMET** un avis favorable à la vente des 4 logements appartenant à Val Touraine Habitat, situés rue des Loges et rue du Perron, sous conditions.

- **DEMANDE** que les logements soient vendus exclusivement à des "Primo accédants" voulant devenir propriétaires de leur résidence principale.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Remplacement du défibrillateur de la salle des fêtes - réf : 2026 045

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que notre défibrillateur cardiaque Physio Control Lifepak CR+ acheté en 2018, n'est plus fabriqué depuis cette même année.

Le fabricant a pris la décision de ne plus produire les consommables pour cet appareil à partir de cette année.

La société ALTRAD propose un nouvel appareil plus performant, et ne nécessitant plus d'électrodes pédiatriques (un simple switch sur l'appareil permet de passer rapidement du mode adulte à enfant).

De plus, en restant avec notre contrat de maintenance et de service, les électrodes seront désormais gratuites.

Monsieur le Maire rappelle également que le défibrillateur est installé à l'entrée de la salle des fêtes et que la mise à disposition de ce dernier est obligatoire.

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le devis reçu.

— ALTRAD : 1 270,00€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** la proposition d'ALTRAD pour un montant de 1 270,00€ HT.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis pour un montant de 1 270,00€ HT.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Compte-rendu de COMMISSIONS :

REUNION PUBLIQUE

Les élus remercient les nombreux habitants d'avoir participé à la première réunion publique du 11 mai 2026 à la salle des fêtes ainsi que Madame Maryse GARNIER pour son intervention. Plusieurs demandes ont été formulées lors de la réunion et seront étudiées par les élus. D'autres réunions publiques seront organisées durant le mandat.

CIMETIERE

Le 19 mai 2026, la commission cimetière a énuméré les divers travaux à faire durant le mandat. Le règlement doit être actualisé, la procédure de relevage des concessions doit se poursuivre. La commission effectuera une visite du cimetière au mois de juillet.

DECHETS

Le service déchets ménagers de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST) propose des animations pour sensibiliser les habitants au tri des déchets et au compostage. Plusieurs de ces animations seront proposées par la CCLST sur la commune de Villeloin-Coulangé comme du « porte à porte » ou encore un « apéro'compost ». Les élus vont se rapprocher du service pour la mise en place de ces animations.

La CCLST fait en ce moment et jusqu'au 30 juin, des tarifs réduits sur les composteurs et les accessoires. Vous pouvez les commander directement sur leur site internet.

AMENAGEMENT / FLEURISSEMENT

Une élue et un de nos agents techniques sont allés suivre une formation concernant le fleurissement des communes et présentation des fleurs peu consommatrices en eau, à la pépinière SIMIER de Faverolles-sur-Cher. La propriétaire peut également se déplacer sur les communes demandeuses afin de pouvoir informer et aviser les agents communaux sur diverses techniques et proposer les plantes et fleurs les plus adaptées.

Complément de compte-rendu :

- Un forum des associations du Montrésorais était en étude par la commission "Vie Locale" mais vu l'ampleur du projet, la mise à jour des coordonnées des différentes et nombreuses associations, le projet est reporté pour l'année 2027.
- Plusieurs élus seront présents au forum d'accueil des élus du Sud Touraine qui aura lieu le mercredi 24 juin à Manthelan.
- Suite à une réunion SIVU, deux élus iront à la cantine scolaire de l'école de Villeloin-Coulangé avant les vacances d'été afin d'observer un service de cantine et de repérer les diverses difficultés rencontrées.
- Un représentant d'agrivoltaïque a été reçu par un élu concernant la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur une parcelle communale. Une analyse est en cours, qui pour ce genre de projet est très longue, compter 5 à 6 ans. Il s'agit juste d'information.

Séance levée à : 23 : 45

En mairie, le 02/06/2026
Le Maire
Vincent PILARD



